

**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE PROCEDURE DE DIVORCE**

- Acte de mariage – copie intégrale de moins de 3 mois
- Actes de naissance des époux - copie intégrale de moins de 3 mois
- Actes de naissance des enfants - copie intégrale de moins de 3 mois
- Contrat de mariage (éventuel)
- Copie du livret de famille
- Pièce d'identité
- Acte d'achat du ou des biens immobiliers
- Tableaux d'amortissement
- Bail, quittance de loyer
- Relevés de comptes (courants, épargnes, placements...)
- Dernier avis d'imposition
- Justificatif des charges courants (EDF, assurances, mutuelle...)